



**Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) /
Fonds pour la consolidation de la paix (le Fonds)**

DESCRIPTIF DE PROJET PRF¹

<p>Intitulé du projet : Appui à la Gestion préventive des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles en zones pastorales et agropastorales dans 7 communes du Niger</p>	<p>Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU :</p> <ul style="list-style-type: none"> - FAO - UNHCR
<p>Personne à contacter concernant le projet : Saley Amadou Adresse : Assistant au FAOER chargé du programme, 1327 Avenue du Fleuve Niger, NIAMEY Téléphone : +227 20 72 39 65 (Bureau) E-mail : Saley, Amadou (FAONE) <Amadou.Saley@fao.org></p>	<p>Partenaire(s) d'exécution – nom et type de partenaire (gouvernement, organisation de la société civile, etc.) :</p> <p><u>Gouvernement / Étatique:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ HACP, Ministères techniques (Agriculture, Élevage, Environnement, , Décentralisation, Commissions foncières ◦ Conseils municipaux et commissions spécialisées des 7 communes ◦ Services techniques déconcentrés <p><u>Société civile :</u> ONG, RECA, Plateforme paysanne, AREN, CAPAN, Opérateurs privés, Directoires des radios communautaires...</p>
<p>Site du projet : Sept (7) communes dans 3 régions</p>	<p>Communes (Régions) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Dannel et Gougaram (Agadez) ◦ Tassara et Tillia (Tahoua) ◦ Inatès, Abala et Bankilaré (Tillabéry)
<p>Descriptif du projet : <i>Décrire en une phrase le principal objectif du projet.</i> L'objectif principal du projet est de prévenir la survenance des conflits liés à la gestion des ressources naturelles par un renforcement des capacités des producteurs et productrices pour une meilleure offre et protection des ressources naturelles et leur gestion concertée et inclusive à différents niveaux</p>	<p>Fonds pour la consolidation de la paix : \$ 1 500 000 Autres sources : 0 Apport gouvernemental : \$ 48 000 Coût total du projet : \$ 1 548 000</p> <hr/> <p>Date de démarrage du projet proposée : février 2016 Date d'achèvement du projet proposée : juillet 2018 Durée totale (en mois) : 30</p>

¹ Il faut accompagner ce document par le formulaire PBF 3.3 : formulaire d'évaluation du projet par le Comité de Pilotage, signé par les co-présidents.

« Score » sur l'égalité entre les sexes (« Gender Marker ») : ² 2

Note 3 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes comme principal objectif.

Note 2 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes parmi leurs objectifs.

Note 1 pour les projets contribuant en partie à l'égalité entre les sexes mais pas de manière significative.

Note 0 pour les projets qui ne visent pas à contribuer à l'égalité entre les sexes.

Résultat du Plan des priorités auquel le projet contribue :

Résultat stratégique 2.1 : « Les communautés ont accès à des mécanismes de prévention et résolution des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles qui sont reconnus, inclusifs et transparents et un contrôle accru sur la répartition des dépenses publiques liées aux revenus de l'industrie extractive »

Résultats du projet :

R1. Les communautés ont accès à des mécanismes de prévention et résolution des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles qui sont reconnus, inclusifs et transparents

Domaine de résultat du Fonds³ résumant au mieux l'objectif du projet (choisir un seul):

Domaine de Résultat 2. Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2) :
(2.3) Gestion/ résolution des conflits

Pour les projets financés par le mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix (PRF)	
Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU	Représentant des autorités nationales
<p>Nom du représentant Lassad Larchaad</p> <p>Signature</p> <p>Nom de l'agence PAO</p> <p>Date et cachet</p>	<p>Nom du représentant : Diamoitou Boukari</p> <p>Signature :</p> <p>Titre : Secrétaire Général du ministère de l'Elevage</p> <p>Date et cachet</p>
<p>Nom du représentant : Kati STEINACSER</p> <p>Signature</p> <p>Nom de l'agence HCR</p> <p>Date et cachet 15/11/2016</p>	<p>15/11/16</p>

² PBSO prend en compte l'intégration des femmes et des jeunes filles à tous les projets du Fonds, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité 1325, 1612, 1888, 1889.

³ Les domaines de résultat du Fonds sont les suivants :

1. Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (Priorité 1) :
(1.1) Réforme du secteur de la sécurité, (1.2) État de droit; (1.3) Désarmement, démobilisation et réintégration;
(1.4) Dialogue politique;

2. Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2) :
(2.1) Réconciliation nationale; (2.1) Démocratie; (2.3) Gestion/ résolution des conflits;

3. Revitaliser l'économie et générer des dividendes immédiats de la paix (Priorité 3) :
(3.1) Génération d'emplois à court terme; (3.2) Subsistance durable.

4) (Ré)-établissement des services administratifs essentiels (Priorité 4).
(4.1) Renforcement de capacité nationale en services essentiels; (4.2) Extension de l'autorité de l'état/ administration locale ; (4.3) Gouvernance de ressources de consolidation de la paix (y compris le Secrétariat PBF).

Liste des Acronymes

- AGBD : Activité Génératrice de Bénéfice Durable
- AGR : Activité Génératrice de Revenu
- AREN : Association pour la Redynamisation de l'Élevage au Niger
- CAPAN : Collectif des Associations Pastorale et Agropastorale du Niger
- Cofo : Commission Foncière
- Cofocom : Commission Foncière communale
- Cofob : Commission foncière de Base
- DNPCCA : Dispositif National de Prévention et de Gestion des crises et catastrophes agricoles
- FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
- FAONE : FAO Niger
- GNUD : Groupe des Nations Unies pour le Développement
- HACP : Haute Autorité à la Consolidation de la PAIX
- INS : Institut National de la Statistique
- MPTF : Fonds d'affectation Spécial pluri partenaire
- ONG : Organisation non Gouvernemental
- ONU : Organisation des Nations Unies
- UNHCR : Haut-Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies :
- OP : Organisation paysanne
- OSC : Organisation de la Société Civile
- PAAPSSP: Programme d'Appui à l'Aménagement Pastorale et à la Sécurisation des Systèmes Pastoraux ;
- PASEL : Projet d'appui au secteur de l'Élevage
- PBF : Fond pour la Consolidation de la Paix
- PBSO : Bureau d'appui à la consolidation de la Paix
- PDC : Plan de Développement Communal
- PRF : Programme
- PTF : Partenaires Techniques et Financiers
- PRAPS : Programme Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel
- Reca : Réseau des Chambres d'Agriculture
- S&E : Suivi Evaluation
- STD : Services Techniques Déconcentrés

Table des matières

I. Comment le projet s'intègre-t-il au Plan des priorités approuvé.....	5
a) Résultat du Plan des priorités soutenu par le projet	5
b) Justification du projet	5
c) Cohérence par rapport aux autres projets.....	6
II. Objectif de l'appui apporté par le Fonds et mise en œuvre.....	8
a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement.....	8
b) Budget	15
c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et des partenaires d'exécution.....	20
III. Gestion et coordination	21
a) Gestion du projet	21
b) Gestion des risques	22
c) Suivi et évaluation	23
d) Dispositions administratives (langage normalisé).....	24
Annexe A : Résumé du projet (à fournir sous format Word au Bureau du MPTF).....	26
Annexe B : Cadre de résultats du projet PRF.....	28

COMPOSANTES DU PROJET :

I. Comment le projet s'intègre-t-il au Plan des priorités approuvé

a) Résultat du Plan des priorités visé par le projet :

Le présent projet s'inscrit dans le Résultat stratégique 2.1 : « *Les communautés ont accès à des mécanismes de prévention et résolution des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles qui sont reconnus, inclusifs et transparents et un contrôle accru sur la répartition des dépenses publiques liées aux revenus de l'industrie extractive* » du 2^e domaine du plan des priorités pour la consolidation de la paix au Niger : Prévention et gestion de conflits et gouvernance inclusive.

Il a pour ambition la réduction significative des risques de conflits communautaires liés au partage et à l'exploitation des ressources naturelles à travers une forte implication des producteurs, des jeunes et des femmes dans la conception, la mise en œuvre d'initiatives pour la gestion des ressources agricoles, animales, environnementales et hydrauliques .

b) Justification du projet :

Selon une étude réalisée par le Comité National du Code Rural du Niger, « *85 % de la population vit en milieu rural et l'accès aux ressources naturelles constitue la première source d'alimentation et de revenus. Avec les sécheresses récurrentes et la pression démographique, on assiste aujourd'hui à une augmentation aussi bien en fréquence qu'en intensité des conflits entre les opérateurs ruraux. Ces conflits causent de sérieux problèmes sociaux : ils mettent en suspens ou détruisent les opportunités de revenus, créent de l'insécurité alimentaire, nuisent à l'environnement et sont à la base d'affrontements qui occasionnent des coups et blessures et, parfois, des morts d'hommes* ».

Les entraves aux productions animales et l'absence de sources alternatives de revenus dans les communes ciblées sont à la base de plusieurs conflits sociaux ainsi que des mouvements des populations de la zone. Les productions animales constituent en effet non seulement la principale source de sécurité alimentaire pour les communautés ciblées, mais également de richesse des populations pastorales.

L'insuffisance de ces ressources pastorales se traduit par de véritables contraintes d'affouragement et d'alimentation en eau des animaux, auxquelles s'ajoutent celles de couverture sanitaire. Avec l'amélioration de la disponibilité de ces différentes ressources et leur gestion concertée que se fixe comme objectif le projet, de meilleures conditions de reproduction et de maintien du capital animal seront créées, ce qui se traduira par une réduction sensible des conflits en termes de prévention et d'intensité le cas échéant.

A cette action sur l'environnement immédiat sera greffée celle portant sur des appuis pour le développement d'activités génératrices de bénéfices durables au profit des ménages et groupes vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes, dont les moyens d'existence restent précaires, et qui par conséquent les exposent à des tentations quasi inéluctables de déviations vers la délinquance ou d'autres formes d'extrémisme.

Le Niger est aussi confronté depuis de 2013 à une insécurité croissante liée aux divers conflits en cours dans les pays qui lui sont limitrophes notamment le Nigéria, le Mali et la Lybie et qui sont à l'origine d'importants mouvements de populations le long de la frontière. Ces flux de réfugiés et de retournés accentuent la vulnérabilité des zones à l'insécurité alimentaire et aggravent la pauvreté de nombreuses familles autochtones. L'arrivée de dizaines de milliers d'éleveurs retournés et réfugiés et l'impossibilité d'accès à plusieurs zones de pâturage notamment le long de la frontière nigéro malienne sont venues accroître la pression sur les ressources fourragères et hydriques se soldant par des tensions plus ou moins vives entre leurs utilisateurs dans plusieurs zones.

Au regard de ce contexte et tenant compte des recommandations de l'atelier de « projectisation » de septembre 2015, la FAO et le HCR ont formulé cette requête dans le cadre du Domaine prioritaire 2 pour faciliter la concertation entre parties prenantes, aider à aplanir les facteurs de risque de tension liés à la gestion des ressources naturelles et favoriser ainsi la consolidation de la paix. Pour ce faire, le projet mettra en œuvre des actions visant une meilleure gestion et la réduction de la charge liée à l'exhaure de l'eau, facilitera une meilleure gestion des espaces pastoraux ainsi que la remontée du front de culture en créant les conditions d'une meilleure concertation entre parties prenantes et facilitera la mise en œuvre des approches communautaires de restauration du potentiel de production fourragère des terroirs.

L'objectif principal du projet est de prévenir la survenance des conflits liés à la gestion des ressources naturelles par un renforcement des capacités des producteurs et productrices pour une meilleure offre et protection des ressources naturelles et leur gestion concertée et inclusive à différents niveaux.

c) Cohérence par rapport aux autres projets :

Les activités relatives aux aménagements des points d'eau et à la réhabilitation des systèmes d'adduction d'eau aussi bien en faveur des communautés hôtes que celles des réfugiés, à la restauration du potentiel de production des pâturages, à la sécurisation des espaces pastoraux, et les dynamiques de concertations et de prise de décision au travers des renforcements de capacités en vue d'un changement de comportement, s'inscrivent dans (ou complètent) celles prévues par le Projet d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS), le Projet d'Appui à l'Aménagement Pastoral et à la Sécurisation des Systèmes Pastoraux (PAAPSSP), le Projet de Sécurisation de l'Élevage (PASEL) et du programme de protection et d'assistance des réfugiés maliens dans les régions de Tahoua et de Tillabéry. Durant les 30 mois de mise en œuvre, il sera procédé à une veille permanente pour la détection d'initiatives de consolidation de la paix en cours dans les communes ciblées, ou même achevées mais dont il est important de capitaliser sur les acquis.

Tableau 1 : Aperçu des activités relevant de la consolidation de la paix et des déficits à combler

Résultat ou thématique visés	Source de financement (gouvernement/ partenaire de développement)	Projets majeurs	Durée des projets	Budget en dollars US	Description des déficits majeurs à combler – liés au programme ou au financement
Programme de protection et d'assistance des réfugiés Maliens au Niger	1) Multi bailleurs : ECHO, Japon, USA, France, Suisse, Espagne	<i>Assistances multisectorielles (protection, mobilisation communautaire, AGR, eau potable, distribution de biens domestiques et gaz, santé, autonomisation)</i>	<i>12 mois</i>	<i>8 150 000 USD</i>	<i>Couverture insuffisante en faveur des populations locales pour raison de baisses de ressources</i>
	2) Coopération Suisse	<i>Construction de Système d'Alimentation solaire pour les Adductions d'eaux à Ekinawan et Telemces</i>	<i>12 mois</i>	<i>1 000 000 USD</i>	<i>Renforcement des capacités des structures communautaires et des délégataires, appui et accompagnement techniques des communes et structures privées de gestion sont aspects non couverts</i>

II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre

a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement :

a.1. Résultats du projet

Le projet est articulé autour de deux résultats complémentaires, car agissant sur des cibles à risques que sont les femmes et les jeunes d'une part, et d'autre part sur leur environnement immédiat caractérisé par une offre réduite en ressources naturelles / pastorales renouvelables exposées aux effets néfastes des changements climatiques, et dont la rareté est forcément porteuse de conflits du fait de leur centralité dans leurs moyens d'existence et la satisfaction des besoins essentiels de base.

Résultat spécifique 1 : Les communautés ont accès à des mécanismes de prévention et résolution des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles qui sont reconnus, inclusifs et transparents

a.2. Théorie de changement

Les interventions prévues trouvent leur pertinence en articulant autour de deux théories : la théorie de changement, et la théorie de la hiérarchie des besoins (A. MASLOW). En effet, la satisfaction des besoins physiologiques que sont en particulier le manger et le boire d'une part, et d'autre part des besoins de sécurité que sont la disposition d'un espace vital d'intégrité, l'assurance d'une stabilité à moyen terme, sont des préalables nécessaires à l'avènement de la paix et à sa consolidation.

Le projet s'appuie essentiellement sur deux leviers complémentaires que sont l'environnement immédiat des producteurs, c'est-à-dire les bases productives pour élargir l'offre en ressources clés que sont le pâturage et l'eau d'une part, et d'autre part les ménages d'hommes et de femmes vulnérables ainsi que des jeunes pour renforcer leurs modes et moyens d'existence.

En effet, en agissant sur les espaces pastoraux par leur délimitation, leur préservation, leur optimisation à travers un maillage judicieux en points d'eau, en faisant la promotion d'une gouvernance inclusive⁴, on crée une augmentation et une diversification de l'offre en ressources clés accessibles au plus grand nombre ; il s'ensuit qu'un jalon majeur est posé dans le désamorçage de conflits potentiels dans ces espaces, non seulement entre sédentaires eux-mêmes, mais surtout entre sédentaires et nomades ou transhumants, entre agriculteurs et éleveurs, tous potentiellement « réfugiés climatiques ».

Si ce dispositif sur l'environnement immédiat est relayé par des appuis directs aux personnes vulnérables et à risques vivant dans cet environnement, notamment à travers le financement d'activités génératrices de revenus, mais surtout de bénéfiques durables (Activités Génératrices de Revenus versus Activités Génératrices de Bénéfices Durables), le deuxième pilier presque « naturel » est trouvé. Tout ceci bien articulé doit

⁴ On assiste même dans certaines zones à une privatisation rampante inopportune et non planifiée de points d'eau, excluant les moins nantis d'un service de base

raisonnablement contribuer à un espace apaisé où il est possible de penser « avenir et développement ».

Ainsi, si les groupes vulnérables, en particulier les producteurs aux moyens d'existence précaire et les jeunes hommes et femmes potentiellement tentés par la radicalisation dans les zones identifiées comme celles à risque de conflit et de tensions, ont un meilleur accès aux bases productives et aux ressources clés, à des espaces d'échanges, de concertation de même qu'à de l'auto-emploi et au renforcement, alors les conditions d'une consolidation de la paix et de l'équilibre seront créées; parce que ces cibles plus stables, seront de véritables agents de changement et des vecteurs de développement local.

a.3. Activités

Les résultats attendus comme décrits plus haut seront atteints avec la conduite réussie d'un certain nombre d'actions clés, à dérouler selon une approche socio-écosystémique, conformément aux deux piliers annoncés : les écosystèmes et les personnes qui en tirent leurs moyens de subsistance essentiels.

1. Installation des panneaux solaires au niveau de 5 stations de pompages (Ekinawane, Tarissadet, N'Tamat, Ighoyen et Tessalit), création de 5 à 10 mares artificielles et/ou des retenues d'eau de surface pour augmenter l'offre et l'accès en eau productive pour le renforcement du mix « eau-pâturage », minimisant les risques liés à l'existence d'une seule des ressources clés dans une zone donnée et à moindre coût. La mise en œuvre de cette activité sera faite de concert avec le ministère de l'hydraulique et en partenariat avec les organisations de producteurs et d'éleveurs, les ONG et la chefferie traditionnelle;
2. Mise en place de mécanismes de gestion des ressources hydrauliques (comités locaux de gestion des points d'eau ou délégation de la gestion des points d'eau) avec la forte participation des jeunes et des femmes par leur formation dans la maintenance des infrastructures solaires et d'eau, l'octroi de contrat de recouvrement des frais de consommation et leur participation dans les comités de gestion des revenus. La mise en œuvre de cette activité se fera avec l'appui technique du Ministère de l'hydraulique, et en partenariat avec les organisations de producteurs et d'éleveurs, les associations de jeunes et des femmes, les ONG et la chefferie traditionnelle;
3. Renforcement des capacités individuelles et organisationnelles des hommes et des femmes, des jeunes et d'autres vulnérables à mettre en œuvre différentes actions comme la construction de bandes pare-feu, la sensibilisation/vulgarisation de la loi sur le pastoralisme, la récupération des terres et les actions d'enrichissement de la diversité biologique qui permettrait de protéger et d'accroître la disponibilité des ressources fourragères (herbacées, pâturage aérien). Cette activité sera conduite en partenariat avec les structures déconcentrées du Ministère de l'Environnement, des Commissions spécialisées des Communes et des ONG partenaires;
4. Identification et sécurisation consensuelles des couloirs de passage et aires dédiées afin de minimiser les risques de télescopages et d'affrontement en zone de transition en mettant à contribution les structures du Secrétariat Permanent du Code Rural, les ministères techniques concernés, les autorités administratives et coutumières des zones concernées, les autorités communales et les communautés bénéficiaires;
5. Amélioration de l'articulation et de la coordination des mécanismes locaux de gouvernance et de gestion des conflits aux différents niveaux (autorités administratives, chefferie traditionnelle, COFO, services techniques et ONG partenaires - RECA, Plateforme paysanne,

AREN, CAPAN, etc., associations de jeunes, OP). Des renforcements de capacités seront entrepris sur des thématiques comme la médiation, droit à la participation, la prévention et la gestion non violente des conflits, la coexistence pacifique et de Communication via les radios communautaires, les champs écoles pastoraux, les leaders d'opinion et les clubs;

6. Soutien aux Activités Génératrices de Bénéfices durables / AGBD-AGR, pour créer de meilleures conditions d'implication des groupes vulnérables dans les processus de consolidation de la paix et de la sécurité, à la promotion des centres de service et des appuis directs permettant un accès au cash pour la relance d'activité de production;
7. Promotion des modes de production et de consommation durables face aux changements climatiques à travers la mise en place de 10 champs écoles pastoraux et paysans, des clubs dimitra et des dispositifs de préservation de l'environnement (au moins deux par commune) comme les comités de vigilance ou de sécurité incendie mettant à contribution les services techniques des ministères concernés, les services techniques communaux et les autorités administratives et coutumières;
8. Promotion des initiatives visant à renforcer la cohésion sociale et la cohabitation pacifique entre les différentes catégories de populations (agriculteurs, éleveurs, réfugiés, migrants et autochtones) de concert avec la Haute Autorité pour la Consolidation de la Paix (HACP), les Ministères de la Jeunesse et de l'Action Sociale et des Femmes, les leaders d'opinion, les Chefferies traditionnels et les autorités communales

Le détail des activités retenues par agences est donné au tableau 4. Des protocoles d'accord sont prévus avec tous les partenaires avec lesquels les deux agences auront décidé de travailler.

a.4.Cibles

Le ciblage intéressera les espaces pastoraux et agropastoraux des communes visées en tant que bases productives à enjeux, les producteurs/trices et les structures susceptibles de promouvoir la conservation et/ou la stabilisation de l'offre productive que sont les autorités coutumières et communales, les Commissions foncières communales (Cofocom), les Commissions foncières de base (Cofob), les organisations paysannes et la société civile opérant dans la zone d'intervention .

La population totale dans les 7 communes ciblées est estimée à environ 273 000 habitants (INS, 2014), soit approximativement 55 000 ménages. Le projet ciblera 10690 ménages soit un total de 53450 personnes (moins de 20% de la population) dont 27046 femmes, 26404 hommes et 10690 enfants.

Tableau 2 : Population par région et par commune dans la zone du projet, INS 2014

Régions	Communes	Population totale	Dont femmes	Dont hommes
Agadez	Dannet	14 964	6 940	8 024
	Gougaram	10 336	5 014	5 322
Tahoua	Tassara	24 457	11 855	12 602
	Tillia	38 994	18 930	20 064
Tillabéry	Inatès	23 503	11 782	11 721
	Abala	75 821	38 457	37 364
	Bankilaré	84 893	41 984	42 909
TOTAL	7	272 968	134 962	138 006

L'écrasante majorité des populations dans les communes d'intervention est vulnérable, mais au vu des ressources limitées, un certain nombre de critères seront appliqués pour un meilleur ciblage ; ceci reste à affiner au regard des leçons tirées de la mise en œuvre.

Tableau 3- Ciblage des acteurs et actions prévues

Critères, Différenciation	Actions ciblées majeures
° Pasteurs et agropasteurs réfugiés et autochtones	° Offre et accès en eau pour la production ° Protection et aménagement des espaces pastoraux pour augmenter l'offre en fourrage
Éleveurs réfugiés et / ou autochtones sans actifs productifs	° Recapitalisation
Jeunes désœuvrés en milieu rural	° Activités génératrices de bénéfices durables ° Renforcement des capacités ⁵
Chefs de ménage sans emploi	° Activités génératrices de bénéfices durables ° Renforcement des capacités (formation, fonds de roulement/accès au crédit/octroi de Kit de démarrage d'AGR)
Retournés sans-emploi	° Activités génératrices de bénéfices durables
Tous les groupes	° Mécanismes de Gouvernance, incluant les cibles principales de même que les autres intervenants et partenaires ⁶

A priori, l'impact escompté sur les types de cibles visées devrait se traduire par une réduction sensible de l'effet d'environnemental aussi bien au niveau des espaces pastoraux et agropastoraux, l'idée étant de limiter le gap en ressources naturelles dans chacune des zones considérées. Cela éviterait ainsi le transfert des situations conflictuelles entre les groupes cibles, et ce depuis le choix concerté avec les communautés, jusqu'aux appuis. Dans cet esprit, la fourniture de kits d'animaux par exemple reposera sur le principe de solidarité et de « capital tournant », les communes adjacentes seront invitées autant que possible sans coût additionnel pour le projet, à participer à certaines activités de renforcements des capacités ou séances d'échanges. Les radios communautaires, et/ou les pools des animateurs/mobilisateurs communautaires selon leur rayon d'action, aideront

⁵ (formation, fonds de roulement/accès au crédit/octroi de Kit de démarrage d'AGR)

⁶ (autorités administratives et coutumières, services techniques, OSC, secteur privé...)

beaucoup à la minimisation des « dommages collatéraux », à travers une série d'émissions sur divers thèmes destinées spécifiquement aux groupes cibles et à la communauté.

Il sera fortement suggéré de procéder à une analyse sommaire des risques au démarrage de chaque action clé, avec les communautés, renforcée d'une forte implication des leaders communautaires, pour déjà sensibiliser sur cette importante question du « Dommage Zéro ».

a.5. Enchaînement (approche, modalités de mise en œuvre)

Approche proposée

Le projet fera de la mobilisation sociale et de l'appropriation communautaire des leviers majeurs autour des actions envisagées. Son créneau d'intervention reposera essentiellement sur la responsabilisation locale, mettant à contribution les leaders d'opinion et les responsables des organisations locales ou de la société civile pour le ciblage des bénéficiaires, l'identification des actions, des sites d'intervention et les responsables de la gestion des actions. Des appuis et renforcements de capacité les accompagneront de façon soutenue pour en faire des agents de changement, de conseil de proximité et de suivi.

La mise en place d'une stratégie de communication opérationnelle sera critique pour cette approche qui se veut concertée et participative. Les niveaux et postures des parties prenantes n'étant pas les mêmes, la stratégie sera forcément différenciée, donc multimédia : communication institutionnelle à l'endroit des autorités et partenaires techniques, communication de masse pour toucher le plus grand nombre, directement ou indirectement, et communication de proximité surtout formative en direction des cibles sur leurs lieux d'exercice. Les organisations locales (groupements des femmes, des jeunes, d'éleveurs, comités de gestion, les clubs environnement...), les clubs d'écoute et les champs écoles pastoraux et paysans, en tant qu'espaces de discussions, de communication participative, de renforcement et de prises de décisions par les communautés elles-mêmes, et qui les engagent, constitueront des leviers pertinents pour la durabilité des actions

Les étapes de mise en œuvre sont les suivantes :

- 1^{er} trimestre : phase préparatoire à la mise en œuvre du projet intégrant les activités de sensibilisation, d'information des bénéficiaires, la détermination des communautés cibles, des zones de mise en œuvre et l'identification avec les communautés des actions prioritaires et des différents mécanismes de gestion et de concertation du projet;
- 2^{ème} trimestre : planification des interventions, validation, identification et contractualisation du partenariat de mise en œuvre. Rédaction et soumission du premier rapport d'avancement du projet au secrétariat du PBF,
- 3^{ème} trimestre : démarrage effectif de la mise en œuvre du projet selon l'ordre séquentiel de priorisation des activités voulu par les bénéficiaires;
- 4^{ème} trimestre : poursuite de la mise en œuvre et suivi des activités et soumission du rapport du 2^{ème} semestriel et du 1^{er} rapport annuel d'activités ;
- 5^{ème} trimestre : poursuite exécution des activités du projet et évaluation mi-parcours programmée pour la fin du 5^{ème} trimestre

- 6^{ème} trimestre : poursuite des activités du projet prenant en compte les recommandations issues de l'évaluation mis parcours et soumission du 3^{ème} rapport semestriel en fin de semestre
- 7^{ème} au 8^{ème} trimestre : poursuite de l'exécution du projet et soumission du 4^{ème} rapport semestriel
- 9^{ème} et 10^{ème} trimestre : poursuite mise en œuvre, évaluation finale et soumission du rapport final du projet.

Modalités & Pérennité

Le projet adressera les facteurs directs les plus récurrents de remise en cause de la paix en milieu pastoral et agropastoral que sont l'accès aux ressources en eau, en fourrage et au foncier mais aussi aux facteurs indirects causant la rareté de ces ressources comme la recrudescence des feux de brousses. A cet effet, le projet facilitera la mise en place d'un environnement communautaire propice aux discussions et prises de décisions consensuelles sur ces principales thématiques à travers les champs écoles pastoraux et paysans et les clubs de femmes, d'hommes, de jeunes (garçons et filles). La valeur ajoutée réside non seulement dans l'auto prise en main de leur avenir sur toutes les questions concernant la gestion concertée des ressources en eau et en pâturage de leur terroir mais aussi l'habitude de concertation sur tous les sujets de préoccupation du terroir.

Les effets et produits escomptés du projet s'inscrivent dans le plan prioritaire de consolidation de la paix, tout en mettant l'accent sur des actions à impact rapide (« Quick Win ») devant être déployées pour créer un environnement global apaisé dans des cadres de dialogue renforcés entre différents utilisateurs des ressources naturelles

Le projet mettra un accent particulier sur la collaboration avec les cadres techniques de l'État, les organes des collectivités territoriales, la chefferie traditionnelle et la société civile dans les zones concernées, en tenant compte des instruments de pilotage du développement local comme les Plans de Développement Communaux. Des mécanismes comme des protocoles d'accord de mise en œuvre avec exigences de résultats documentés seront privilégiés. La Théorie du Changement, en tant que Mesure du Résultat, sera autant que possible reflétée dans les différents mécanismes de mise en œuvre, pour s'assurer de la transformation des ressources en résultats via des activités correctement menées.

Exécutée telle que décrite, l'approche est en elle-même le fondement de la stratégie de sortie, à laquelle il faut adjoindre en particulier :

- l'identification et la préparation de la soumission depuis la Note conceptuelle;
- le développement de partenariats : bénéficiaires, STD, OSC, groupements d'éleveurs, point d'appui que constituent les leaders d'opinions;
- le renforcement accompagnant l'appui aux AGBD (l'expression « bénéfices durables » a toute sa signification, car allant au-delà de la simple génération de revenus⁷;
- les cadres formels de concertation et d'échanges;
- le renforcement de capacités spécifiques, à lier à la conduite des activités;
- le relais des radios communautaires, pools des animateurs/mobilisateurs communautaires, troupes théâtrales et les espaces de champs écoles.

⁷ De simples revenus ne garantissent pas forcément des bénéfices, encore moins la durabilité

Le projet fera de la synergie des actions son créneau avec les projets et d'autres intervenants opérant dans sa zone d'intervention. Il valorisera les acquis du projet d'Appui à l'Aménagement Pastoral et à la Sécurisation des Systèmes Pastoraux (PAAPSSP) et viendra en complémentarité à de nombreuses initiatives en cours notamment celles du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS), du projet d'Appui aux réfugiés maliens des départements de Tassara et Tillia, du projet d'Autonomisation des jeunes et des femmes dans les zones à risques à travers la mise en œuvre des résolutions Femmes, Paix et Sécurité, du projet d'Autonomisation Des Jeunes pour la Paix au Niger etc.

La collaboration avec le PRAPS en particulier aura pour objectif d'assurer la pérennité des actions du projet. Cependant, le fait que les bénéficiaires mettent en œuvre et en tirent directement les bénéfices des interventions et l'expertise conjuguée avec l'accompagnement permanent des services techniques et les actions continues de renforcement de capacités des bénéficiaires constitueront un gage d'appréciation de la pertinence et d'adoption des interventions. A cela s'ajoute, la possibilité que les actions qui font partie des principales composantes du PRAPS, soient appuyées par ce dernier jusqu'à leur adoption définitive.

b) Budget (\$US) :

Tableau 4 - Budget de l'activité du projet

Résultat 1 : Les communautés ont accès à des mécanismes de prévention et résolution des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles qui sont reconnus, inclusifs et transparent

Numéro du produit/activité	Nom des produits	Budget des produits par Entité bénéficiaire de l'ONU		Catégorie de dépense de l'ONU (voir le tableau suivant pour les catégories)	Commentaires (par exemple sur les types de produit ou la justification du budget)
		FAO	UNHCR		
Produit 1.1	Le mix « eau-pâturage » est renforcé, minimisant les risques liés à l'existence d'une seule des ressources clés dans une zone donnée	350 000	350000	Catégories 1, 2, 4, 5 et 8	Augmentation de l'offre et de l'accès à l'eau productive et au pâturage par l'amélioration des moyens d'exhaure (dotation et installation de panneaux solaires sur les forages de Ekinawane, Intikane, Tessalit (HCR) et de Tarissadet et N'Tamat (FAO)), la mise en place de puits et retenues d'eau pastoraux, l'aménagement de mares et retenues d'eau de surface (FAO)
Produit 1.2	Les ressources naturelles fourragères (herbacées, pâturage aérien) sont protégées et leur disponibilité accrue	280 000	0	Catégories 1, 3, 6 et 8	Réalisation de dispositifs de protection comme les bandes pare-feu, la fixation des dunes, récupération et mise en valeur des terres pastorales improductives, contrôle des espèces envahissantes non appréciées par les animaux (FAO)
Produit 1.3	L'offre en eau pour l'alimentation humaine et animale est augmentée, allégeant ainsi la pénibilité des travaux des femmes	100 000	150 000	Catégories 1, 2, 3, et 8	Augmentation de l'offre et de l'accès à l'eau potable, par l'équipement des puits (FAO)/ forages, la fourniture de moyens de transport aux femmes et l'extension et réhabilitation des réseaux de distribution d'eau existants, construction des abreuvoirs (HCR)
Produit 1.4	Des aires sont déterminées de façon consensuelle, minimisant les risques de télescopages et d'affrontement en zone de transition	70000	0	Catégories 1, 4, 5 et 8	Elaboration de schémas sommaires d'aménagement concerté pour la délimitation et la sécurisation des aires de parcours et des couloirs de passage des animaux (FAO) et inscription au dossier rural.

Produit 1.5	La coordination aux différents niveaux d'intervention de gestion des conflits est rendue plus efficace	50 000	50 000	Catégories 1, 5, 7 et 8	Inventaire, création ou redynamisation des structures communautaires et locales (chefferie traditionnelle et communes) de coordination en matière de gestion de conflits ; formations des pools des animateurs/mobilisateurs communautaires ; production des vecteurs de communications ; vulgarisation et sensibilisation des communautés en matière de gestion partagée de l'eau (FAO et HCR)
Produit 1.6	Les mécanismes locaux de gestion des conflits, de même que les capacités des OP à entreprendre des actions dans le domaine de la consolidation sont renforcés	50 000	50 000	Catégories 1, 4, et 8	Mise en place concertée ou redynamisation des différentes structures communautaires existantes (groupements des jeunes, des femmes et des hommes, comités de gestion de l'eau, de vigilance, sécurité incendie, champs écoles), fédération des structures communautaires et production des vecteurs de communications (FAO et HCR)
TOTAL		900 00000	600 000	1 500 000	

Tableau 5 - Budget par catégorie de dépense de l'ONU

BUDGET DU PROJET (\$ US)			
Catégorie de dépense	Montant de l'entité bénéficiaire FAO	Montant de l'entité bénéficiaire UNHCR	TOTAL
1. Personnel et autres employés	199000	84993	283993
2. Fournitures, produits de base, matériels	50000	50000	100000
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	200000	50000	250000
4. Services contractuels	200000	150000	350000
5. Frais de déplacement	20000	20607	40607
6. Transferts et subventions aux homologues	130000	175000	305000
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	42121	30148	72269
Sous total	841 121	560748	1 401 869
8. Coûts indirects*	58879	39252	98131
TOTAL	900 000	600 000	1 500 000

Budget détaillé

Budget Lines	Cost Breakdown			
	Unit	Quantity	Unit Cost	Total (USD)
A. Staff and Personnel Costs (please itemize costs of staff, consultants and other personnel to be recruited directly by the agency for project implementation)				
Operation Officer-FAO	Homme mois	4	\$15,000.00	\$ 60,000
Consultant national pastoraliste-FAO	Homme mois	12	\$2,500.00	\$ 30,000
Consultant international Policy Officer - FAO	Homme jour	100	\$400.00	\$ 40,000
Consultant Elevage antenne Tahoua&Agadez- FAO	Homme mois	12	\$2,500.00	\$ 30,000
Consultant national suivi évaluation -FAO	Hommes mois	6	\$2,500.00	\$ 15,000
VNU national -FAO	Homme mois	30	\$800.00	\$ 24,000
				\$ 199,000
Operation Officer HCR	20%	6	\$13 936,33	\$ 16 723
Consultant national en formation et développement rural -HCR	20%	6	\$3 993,15	\$ 4 792
Consultant international	20%	6	\$16 000,00	\$ 19 200
Consultant national en Eau & Energie Solaire -HCR	20%	6	\$3 993,15	\$ 4 792
Consultant international (suivi evaluation)	20%	9	\$13 936,33	\$ 25 085
VNU national -HCR	100%	18	\$800,00	\$ 14 400
				\$ 84 992
Sub-Total A:	—	—	—	\$ 283,992
B. Supplies, Commodities, Materials (please itemize direct and indirect costs of consumables to be purchased under the project, including associated transportation, freight, storage and distribution costs)				
Fourniture de divers kits(solaire, plomberie et gaz) aux reseaux des maintenanciers mis en place (HCR)	Forfait	1	50000	\$ 50,000
Sub-Total B:	—	—	—	\$ 50,000
C. Contractual Services (please list works and services to be contracted under the project)				
Aménagement de mares et parcours, construction et équipement de puits pastoraux et réhabilitation de réseaux de distribution (FAO)	Forfait	1	\$200,000.00	\$ 200,000
Promotion d'AGR : mécanisme de financement de filières porteuses locales (FAO)	Forfait	1	\$50,000.00	\$ 50,000
Contrat avec prestataires d'exécution (sensibilisation, récupération de terres, enrichissement avec ressources fourragères, champs écoles, clubs d'écoute, élaboration de schéma sommaires d'aménagement pour la sécurisation des parcours et couloirs de passage..(FAO)	Forfait	1	\$100,000.00	\$ 100,000
				\$ 350,000
Augmentation de l'offre et de l'accès à l'eau productive et au pâturage par l'amélioration des moyens d'exhaure solaires et thermiques sur les forages existants (HCR)	Forfait	1	\$150,000.00	\$ 150,000
Partenariat avec les structures de l'etat pour renforcement de capacités des délégataires et des communes dans la gestion de l'eau, le suivi, controle et accompagnement regulier (HCR)	Forfait	1	\$35,000.00	\$ 35,000

Contrat avec prestataires d'exécution (formations des pools des animateurs /mobilisateurs communautaires, inventaire, création ou redynamisation des structures communautaires, les brigades en anti feu, clubs d'écoute, production des vecteurs de communications; vulgarisation et sensibilisation des communautés en matière de gestion partagée de l'eau , ... (HCR)	Forfait	1	\$100,000.00	\$ 100,000
				\$ 285,000
Sub-Total C:	---	---	---	\$ 635,000
D. Travel (please itemize travel costs of staff, consultants and other personnel for project implementation)				
Mission de suivi (FAO & HCR)	Jour	420	\$103.04	\$ 43,277
Sub-Total D:	---	---	---	\$ 43,277
E. Training				
Ateliers de renforcement des capacités sur la gestion des conflits (COFO, RECA, CAPAN, AREN, etc) et des thématiques en relation avec la prévention/gestion non violente des conflits(FAO)	Forfait	6	\$5,000.00	\$ 30,000
				\$ 30,000
Formations pratiques de courtes durées (maintenance solaire et maintenance plomberie)/HCR	Forfait	2	\$10,000.00	\$ 20,000
Ateliers de renforcement des capacités sur la gestion pacifique et non violente des conflits (HCR)	Forfait	4	\$5,000.00	\$ 20,000
				\$ 40,000
Sub-Total E:				\$ 70,000
F. Expendable Equipment				
Equipement d'exhaure (panneaux solaires) au niveau des puits pastoraux /FAO	Forfait	1	\$200,000.00	\$ 200,000
				\$ 200,000
l'extension et réhabilitation des réseaux de distribution d'eau existants et construction des abreuvoirs /HCR	Forfait	1	\$50,000.00	\$ 50,000
				\$ 50,000
Sub total F				\$ 250,000
G. General Operating and Other Direct Costs (please include general operating expenses and other direct costs for project implementation)				
Frais généraux d'opération (incluant frais de bureau, entretien véhicules, cadres de concertations, manutention, carburant, communication, etc)/FAO-HCR	U	1	\$42,350.00	\$ 42,350
Evaluation (FAO& HCR)	U	1	\$12,000.00	\$ 12,000
Rapport, support et approbation technique (FAO &HCR)	U	1	\$15,250.00	\$ 15,250
Sub-Total G:	---	---		\$ 69,600
Subtotal project requirements amount				\$1,401,869
Indirect Programme Support Cost (PSC rate)				7%
PSC amount				\$98,131
Total PBF project cost				\$1,500,000

c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et partenaires d'exécution :

Tableau 6: Aperçu général du financement des entités de l'ONU dans le pays

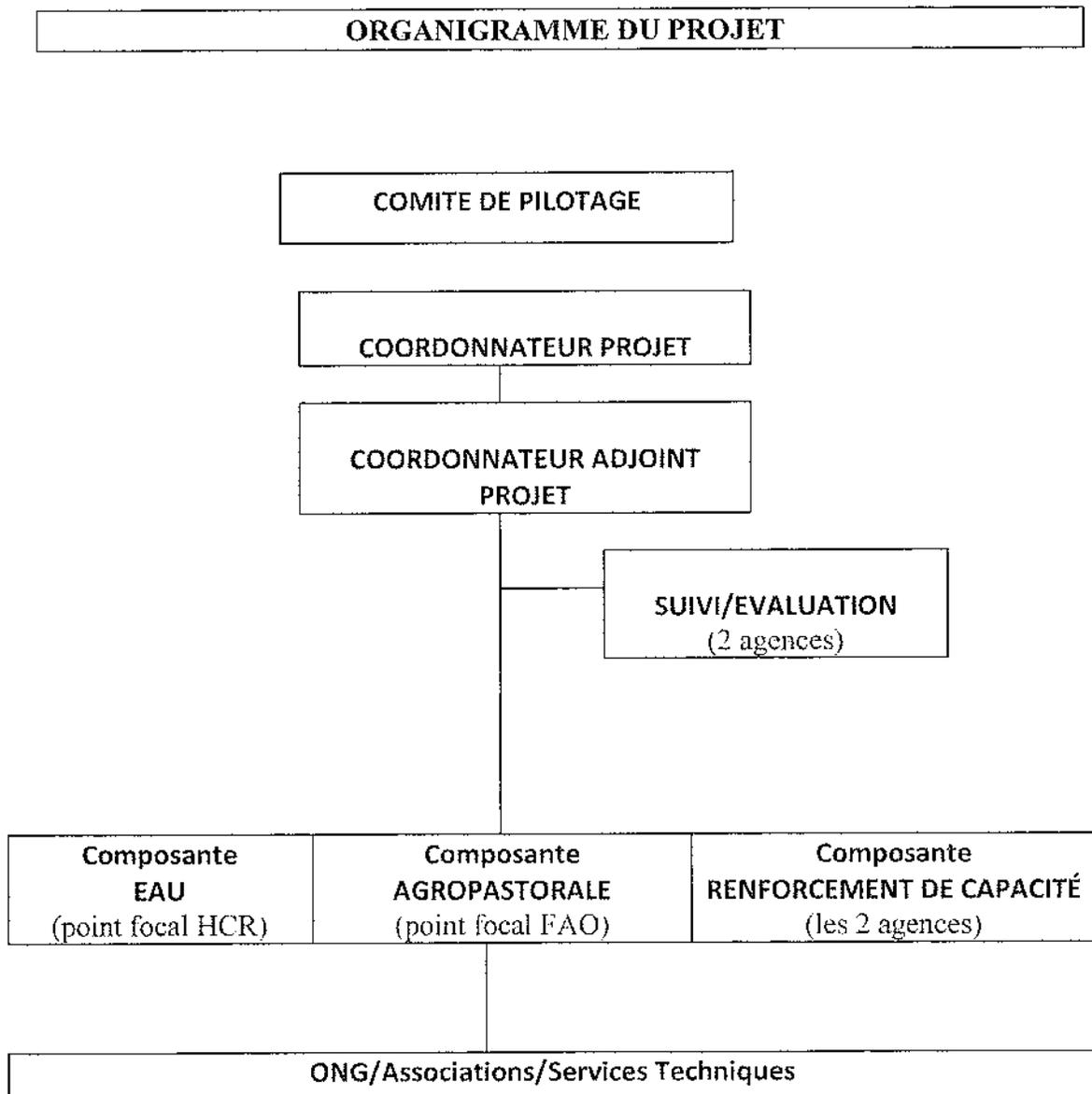
	ENTITÉ 1:	Principale source de financement (gouvernement, donateur, etc.)	Budget annuel ordinaire en dollars US	Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)
Année financière précédente	FAO	Donateurs	15 000 000	3 000 000
	UNHCR	Donateurs	28 000 000	
Année financière en cours	FAO	Donateurs	10 000 000	2 500 000
	UNHCR	Donateurs	20 179 468	

III. Gestion et coordination

a) Gestion du projet :

L'Organigramme qui suit présente les relations et l'organisation du travail entre les agences et les partenaires de mise en œuvre.

Le dispositif intégrera les instances de pilotage et / ou d'orientation émanant de la partie gouvernementale et des entités décentralisées et déconcentrées.



Le coordonnateur et son adjoint seront responsables de la mise en œuvre du projet décliné en 3 composantes à savoir :

- Composante eau : Le HCR en sera le point focal et sa mise en œuvre conjointe entre le HCR et la FAO. Le HCR sera responsable de l'amélioration de l'exhaure et du stockage de l'eau et la FAO complètera cette activité par la mise en place des abreuvoirs, la création des points d'eau de surface (mares ou retenues d'eau)

- Composante agropastorale : La FAO sera le point focal de toutes les questions relatives aux aménagements, à la récupération des terres et à leur mise en valeur. Le HCR assurera les actions de sensibilisation et de formation dans ses zones d'intervention.

- Composante renforcement des capacités : les deux agences seront responsables des formations spécifiques à leur domaine d'intervention. La FAO mettra un accent sur les champs écoles paysans ou pastoraux, les clubs d'écoute Dimitra mais aussi sur des thématiques techniques spécifiques visant une meilleure mise en valeur et gestion des terres. Le HCR assurera des formations pratiques de courtes durées (maintenance solaire, et appui kits de maintenance solaire et plomberie, etc.)

b) Gestion des risques:

Tableau 7 – Matrice de gestion des risques

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haut, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
1. Désengagement politique et manque de soutien et engagement des autorités locales	Faible	Haut	Existence d'une volonté politique à travers la Haute Autorité de Consolidation de la Paix et des différentes initiatives y compris au niveau décentralisé Plaidoyer pour l'implication des producteurs, femmes et des jeunes dans les structures locales de prise de décision, prise en compte de leurs préoccupations dans les PDC
2. Menaces sécuritaires dus à l'instabilité politique et dans les pays frontaliers	Moyenne	Haut	Système d'alerte précoce et de veille au sein du Système des Nations Unies ; Partenariat avec des acteurs locaux et forte implication des collectivités locales ; Actions ciblées dans le cadre de la présente initiative
3. Manque de collaboration ou participation limitée des acteurs et partenariats inappropriés sur le terrain	Faible	Haut	Proposition construite elle-même en partie autour de ces cibles Mise en place d'une structure dynamique de coordination Initiative portée par la partie gouvernementale
4. Faible tolérance et/ou faible mobilisation des jeunes filles et garçons, suite à des	Faible	Moyenne	Proposition construite elle-même en partie autour de ces cibles Mise en place des champs écoles pastoraux et/ou paysan de discussion au niveau communautaire (groupes mixtes jeunes filles et garçons) sur la

perceptions contreproductives en matière d'emploi			répartition des tâches, sensibilisation des garçons sur le leadership féminin, promotion du genre, la production Appui en AGBD-AGR à des associations mixtes Sensibilisation et promotion en ciblant le développement des compétences basées sur un apprentissage à l'école et hors de l'école Appui à l'émergence de jeunes opérateurs privés
5. Crise climatique ou sécheresse majeure	Moyenne	Haute	Procédés et intrants climato-intelligents aux fins d'adaptation (production de blocs multi nutritionnels, acquisition d'intrants agricoles de qualité adaptés et intrants zootechniques)

c) Suivi et évaluation :

Le suivi et l'évaluation du projet seront assurés au moyen de quatre (4) grandes activités :

- une enquête conjointe de base qui sera réalisée dans les 7 communes pour établir les situations de référence des indicateurs pour un meilleur suivi de leurs évolutions au niveau des mêmes bénéficiaires sur la durée du projet ;
- une évaluation de l'évaluabilité diligentée par PBSO entre le 6^e et 9^e mois après le démarrage du projet ;
- une évaluation à mi-parcours pour apprécier l'orientation générale du projet conformément au plan de travail convenu, conduite par un expert identifié par les agences dont les recommandations seront prises en compte pour la suite de la mise en œuvre du projet ; et
- une enquête finale pour en mesurer l'impact sur les bénéficiaires. Les outils de cette évaluation combineront à la fois les guides d'entretien individuel, de focus group et de fiches d'enquête auprès des ménages sur un échantillon représentatif conformément à la méthodologie utilisée lors de l'enquête de base. L'évaluation finale suit une approche à la fois qualitative et quantitative.

Le suivi de l'évolution se concentrera plus sur les indicateurs de changement (outcome) au niveau communautaire.

Les enquêtes seront complétées par des missions de suivi post-distribution (Post Distribution Monitoring) à chacune des opérations de distributions d'actifs productifs et permettront ainsi de mieux comprendre: i) l'efficacité du ciblage ; ii) les procédures de distribution et de partage des rations ; iii) l'utilisation de l'assistance y compris des comportements des bénéficiaires et des agents en charge de la distribution.

Le suivi-évaluation se focalisera sur le plan de travail et le cadre des résultats du projet

Les partenaires d'exécution assureront le suivi et l'évaluation des activités au niveau des sites identifiés. Des missions conjointes régulières de terrain seront aussi organisées pour une évaluation physique des résultats.

Cadre des résultats : (Voir annexe)

Le cadre de Résultats en Annexe sera finalisé dès l'installation de l'équipe du projet, en rapport et concertation avec les différentes parties prenantes.

Rapportage :

Pour toutes les missions de terrain, chaque consultant international ou national, y compris le personnel des deux agences fournissant des services d'appui technique, préparera un rapport de mission contenant les principaux résultats, conclusions et recommandations.

Chaque année, le Coordonnateur du projet présentera un rapport à la fin de chaque semestre et un rapport à la fin de l'année, respectivement au 15 juin et au 15 novembre. A la clôture du projet, il a en charge la rédaction d'un rapport final et en assure la ponctualité et la qualité. Le Coordonnateur du projet, transmettra lesdits rapports au Bureau d'appui à la consolidation de la paix des Nations Unies (PBSO) / Fonds pour la consolidation de la paix (PBF) et au Gouvernement. Ce rapport présentera les conclusions, les résultats principaux et les recommandations du projet.

d) Dispositions administratives

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri partenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires ainsi que la consolidation des rapports narratifs et financiers et la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémoire d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

Fonctions de l'Agent administratif

Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)⁸ (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale multi donateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») - protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) - le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri partenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds:

- Débourser des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concerné (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde);
- Débourser des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

⁸ Disponible à l'adresse suivante : <http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA,-10.30.2008.doc>

Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

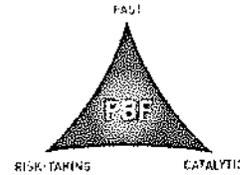
- Des rapports narratifs semestriels d'activité à soumettre au plus tard le 15 juillet;
- Un rapport narratif annuel d'activité, à soumettre dans un délai de 3 mois après la fin de l'année civile (31 mars);
- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- un rapport narratif final, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds;
- Des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question;
- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

Propriété du matériel, des fournitures et autres biens

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

Information du public

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (<http://unpbf.org>) et sur le site de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>). **Annexe A : Résumé de projet (à fournir au Bureau du MPTF sous format Word)**



FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

RÉSUMÉ DE PROJET

Numéro et intitulé du projet :	Appui à la Gestion préventive des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles en zones pastorales et agropastorales dans 7 communes du Niger	
Entité(s) de l'ONU bénéficiaire(s) :	FAO et UNHCR	
Partenaire(s) d'exécution :	ONG, services techniques de l'Etat, etc	
Site :	Sept (7) communes dans les régions d'Agadez (Dannet, Gougaram), de Tahoua (Tassara, Tillia) et de Tillabéry (Inatès, Abala, Bankilaré), en zones pastorales et agropastorales.	
Budget approuvé pour le projet :	1 500 000 USD dont 900 000 USD pour FAO et 600 000 USD pour HCR	
Durée du projet :	Date de démarrage prévue : 01/2/2016	Date d'achèvement prévue : 31/7/2018
Descriptif du projet :	L'objectif principal du projet est de prévenir la survenance des conflits liés à la gestion des ressources naturelles par un renforcement des capacités des producteurs et productrices pour une meilleure offre et protection des ressources naturelles et leur gestion concertée et inclusive à différents niveaux. Le projet vise un résultat principal en agissant d'une part sur des cibles à risques que sont les femmes et les jeunes, et d'autre part sur leur environnement immédiat caractérisé par une offre réduite en ressources naturelles / pastorales renouvelables exposées aux effets néfastes des changements climatiques, et dont la rareté est forcément porteuse de conflits du fait de leur centralité dans leurs moyens d'existence et de satisfaction des besoins essentiels de base.	
Résultats du projet :	Les communautés ont accès à des mécanismes de prévention et résolution des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles qui sont reconnus, inclusifs et transparents.	
Domaines de résultat du Fonds :	2ème domaine du plan des priorités pour la consolidation de la paix au Niger : Prévention et gestion de conflits et gouvernance inclusive.	
Note d'évaluation sur l'égalité entre les sexes :		
Activités principales du projet :	1. Installer des panneaux solaires, créer des mares artificielles et/ou des retenues d'eau de surface pour augmenter l'offre et l'accès en eau productive pour le renforcement du mix « eau-pâturage »;	

	<ol style="list-style-type: none">2. Mettre en place des clubs Dimitra, des champs écoles pastoraux et paysans pour renforcer les capacités individuelles et organisationnelles des hommes et des femmes, jeunes et plus vulnérables à mettre en œuvre différentes des actions comme la construction de bandes pare-feu, la récupération des terres et les actions d'enrichissement de la diversité biologique qui permettrait de protéger et d'accroître la disponibilité des ressources fourragères (herbacées, pâturage aérien).3. Identifier et sécuriser de manière consensuelle des couloirs de passage et aires dédiées afin de minimiser les risques de télescopages et d'affrontement en zone de transition;4. Améliorer l'articulation et la coordination des mécanismes locaux de gouvernance et de gestion des conflits aux différents niveaux (autorités administratives, chefferie traditionnelle, COFO, services techniques et ONG partenaires - RECA, Plateforme paysanne, AREN, CAPAN, etc., associations de jeunes, OP)5. Soutenir les Activités Génératrices de Bénéfices durables / AGBD-AGR, pour créer de meilleures conditions d'implication des groupes vulnérables dans les processus de consolidation de la paix et de la sécurité, à la promotion des centres de service et des appuis directs permettant un accès au cash pour la relance d'activité de production;6. Promouvoir les modes de Production et de Consommation durables face aux changements climatiques à travers la mise en place des champs écoles pastoraux et paysans et des dispositifs de préservation de l'environnement.
--	--

Annexe B – Cadre de résultats du projet PRF

Nom du pays : NIGER

Dates du projet : Février 2016 – Juillet 2018

Théorie de changement en bref : Les interventions prévues trouvent leur pertinence en articulant autour de deux théories : la théorie de changement, et la théorie de la hiérarchie des besoins (A. MASLOW). En effet, la satisfaction des besoins physiologiques que sont en particulier le manger et le boire d'une part, et d'autre part des besoins de sécurité que sont la disposition d'un espace vital d'intégrité, l'assurance d'une stabilité à moyen terme, sont des préalables nécessaires à l'avènement de la paix et à sa consolidation.

Si les groupes vulnérables, « réfugiés climatiques potentiels », en particulier les producteurs aux moyens d'existence précaire et les jeunes hommes et femmes potentiellement tentés par la radicalisation dans les zones identifiées comme celles à risque de conflit et de tensions, ont un meilleur accès aux bases productives et aux ressources clés, à des espaces d'échanges, de concertation de même qu'à de l'auto-emploi et au renforcement, **alors** les conditions de paix et d'équilibre seront créées; **parce que**, ces cibles plus stables seront de véritables agents de changement et des vecteurs de développement local.

L'action proposée est étroitement liée à une vision d'auto-développement garantissant l'inclusion, la cohésion sociale, l'égalité hommes-femmes, la sécurité alimentaire et la création d'opportunités socioéconomiques, avec un meilleur accès aux bases productives et aux ressources clés, à des espaces de concertation. Elle tend à renforcer l'autonomisation des hommes et des femmes avec une attention particulière sur les populations vulnérables (jeunes, homme et femmes), en particulier les producteurs aux moyens d'existence précaire et les jeunes hommes et femmes potentiellement tentés par la radicalisation dans les zones identifiées comme celles à risque de conflit et de tensions.

Résultats Produits Indicateurs Mode de vérification Années 1 Années 2 Années 3

Résultat spécifique 1 : Les communautés ont accès à des mécanismes de prévention et résolution des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles qui sont reconnus, inclusifs et transparents et un contrôle accru sur la répartition des dépenses publiques liées aux revenus de l'industrie extractive »

	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10
Description du résultat 1 : Les communautés des communes cibles ont accès à des mécanismes de prévention et résolution des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles qui sont reconnus, inclusifs et transparents durant la période de mise en œuvre 2016-2018										
	Indicateur de résultat 1 a ▪ Taux de réduction de conflit dans les villages à risque Niveau de référence : A déterminer Cible : A déterminer	Rapports DNPGCCA EVIAM Enquêtes								
Indicateur de résultat 1 b ▪ Proportion des villages dans lesquels aucun conflit lié à l'accès et à l'utilisation des ressources n'a été enregistré pendant la phase de mise en œuvre du projet Niveau de référence : A déterminer Cible : A déterminer	Rapports DNPGCCA EVIAM Rapports de S&E									
Indicateur de résultat 1 c	Rapports d'activités									

<p>Produit 1.1 Le mix « eau-pâturage » est renforcé, minimisant les risques liés à l'existence d'une seule des ressources clés dans une zone donnée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de structures communautaires de base disposant d'un mécanisme opérationnel de prévention et de gestion de conflit Niveau de référence : A déterminer Cible : A déterminer 	<p>Rapports de S&E</p>	
	<p>Indicateur de résultat 1.1.1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Superficie (ha) des pâturages restaurés et servis par une offre en eau Niveau de référence : Cible: 2 500 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de la couverture hydraulique / Cartographie • Rapport des services de l'Elevage 	
	<p>Indicateur de résultat 1.1.2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de puits / mares créés pour desservir les aires restaurées • Nombre de station de pompage d'eau pastorale renforcée Niveau de référence : Cible : 10 	<p>Rapport des services de l'Elevage et de l'Hydraulique</p>	
<p>Produit 1.2 Les ressources naturelles fourragères (herbacées, pâturage aérien) sont protégées et leur disponibilité accrue</p>	<p>Indicateur de résultat 1.2.1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Densité du réseau de parc-feu (km) Niveau de référence : Cible : 500 	<ul style="list-style-type: none"> • Visites de terrain • Mesure de biomasse • Rapport des services de l'Environnement 	
	<p>Indicateur de résultat 1.2.2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quantité de pâturage produite ou protégée (T) Niveau de référence : Cible : 10 000 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport du Ministère de l'Hydraulique • Rapport du Ministère de la Femme • Rapport du Ministère de l'Hydraulique 	
<p>Produit 1.3 L'offre en eau pour l'alimentation humaine est augmentée, allégeant ainsi la pénibilité des travaux des femmes</p>	<p>Indicateur de résultat 1.3.1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de puits-forages dotés de moyens d'exhaure à énergie électrique Niveau de référence : Cible : 6 	<p>Indicateur de résultat 1.3.2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Distance moyenne d'accès aux points d'eau 	

	<p>même que les capacités des OP à entreprendre des actions dans le domaine de la consolidation sont renforcés</p>	<p>mécanismes locaux de résolution de conflits Niveau de référence : Cible : 28</p> <p>Indicateur de résultat I.6.2 Taux d'inclusivité de ces mécanismes Niveau de référence : Cible : 14</p> <p>Indicateur de résultat I.6.3 Taux de réduction d'usage illicite des aires de pâturage Niveau de référence : Cible :</p>	<p>Rapports/Enquêtes</p> <p>Rapports/Enquêtes</p>				
--	--	--	---	--	--	--	--